LA PRESSE AFFAIRES

RUSSIE
DU GAZ POUR LE QUÉBEC
PAGE 5

L'ambassadeur de Russie au Canada, Georgiy Mamedov

LA CAISSE S'EN TIRE BIEN
UN RENDEMENT DE 5,6 % EN 2007
PAGES 2 ET 3

Henri-Paul Rousseau, président et chef de direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec

S&P/TSX	TSX CROISSANCE	QUÉBEC 30	DOW JONES	DOLLAR
13 509,55	2660,81	1204,84	12 284,30	98,88 ¢US
-42,14 (-0,31 %)	+18,32 (+0,69 %)	-5,42 (-0,45 %)	-142,96 (-1,15 %)	+0,16 ¢

Benoît Laliberté coupable

DENIS ARCAND

On peut reprocher bien des choses à Benoît Laliberté, mais personne ne peut l'accuser de manquer de pensée positive.

Hier, le fondateur de la firme à scandale Jitec a été reconnu coupable de 41 des 48 chefs d'accusation pénales pour lesquelles son procès s'est tenu l'automne dernier. Le tribunal a retenu deux des trois plus graves chefs d'accusation contre M. Laliberté, notamment d'avoir diffusé par communiqués de presse des informations fausses et trompeuses dans le but de doper l'action de Jitec.

Si cela n'était pas assez pour mettre un gars de mauvaise humeur, la juge Céline Lacerte-Laramée a aussi déclaré M. Laliberté coupable des quatre délits d'initiés que lui reprochait l'Autorité des marchés financiers (avoir acheté des actions de Jitec avant de faire des annonces susceptibles de hausser la valeur du titre en Bourse). M. Laliberté est aussi coupable de quatre des cinq accusations d'avoir fait miroiter à des investisseurs l'imminence de contrats qui ne se sont pas matérialisés, lors d'une présentation publique à Drummondville le 4 octobre 2000.

Bien des gens seraient sonnés au terme d'une telle dégelée, mais pas M. Laliberté : après la lecture du jugement, il a donné un coup de poing triomphal dans l'air et lancé « Yessssssss ! » en jubilant avec un de ses avocats de son acquittement d'un des trois chefs d'accusation d'avoir menti aux marchés en annonçant de faux contrats.

« C'est le chef d'accusation le plus important qui vient de tomber », a dit M. Laliberté à Me Robert Polnicky, un de ses deux avocats, dans la salle d'audience. « Le reste, c'est des détails. »

Plus tard, le procureur qui a fait condamner M. Laliberté, Marc-André Fabien, a indiqué qu'il n'était pas d'accord. Il a noté que M. Laliberté a encaissé des condamnations dans toutes les catégories d'infractions que lui reprochait l'AMF.

›Voir LALIBERTÉ en page 4

CARRIÈRE SAINT-MICHEL
Projet de centre commercial de 200 millions

LAURIER CLOUTIER

Le promoteur SmartCentres, de Toronto, vient de conclure un accord avec la Ville de Montréal pour construire un centre commercial de 200 millions de dollars dans la carrière Saint-Michel.

SmartCentres doit mettre en chantier le projet, au début de 2009, et créer 1200 emplois, durant la construction, et 1600 autres par l'exploitation des magasins, selon Alan DeSousa, responsable du développement économique au comité exécutif de la Ville de Montréal, et Anie Samson, mairesse de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. La majorité des emplois doivent être occupés par des citoyens de l'arrondissement.

Le centre commercial permettra d'éliminer 1,5 milliard de dollars de « fuites commerciales », sur le total de 3 milliards dont souffre l'arrondissement parce que ses magasins ne répondent pas adéquatement aux besoins, ajoute Anie Samson en se basant sur une étude de Géocom Recherche. Même les détaillants actuels devraient profiter de l'affluence additionnelle des clients.

›Voir CARRIÈRE en page 4

NIKE BAUER
EN QUELQUES CHIFFRES

Montant de la transaction
200 millions US

Coût d'achat en 1995
395 millions US
(alors Canstar, à Montréal)

Chiffre d'affaires
env. 170 millions US

Statut
Meneur du marché de l'équipement de hockey sur glace

Siège social divisionnaire
Greenland, New Hampshire

Au Québec
Centre de R&D et atelier de confection d'articles professionnels à Saint-Jérôme

Sources : Nike, archives médias
PHOTOMONTAGE LA PRESSE

NIKE VEND BAUER HOCKEY
L'acheteur est un Américain partisan du Canadien

MARTIN VALLIÈRES

Le géant des articles de sport Nike a trouvé preneur pour sa division de hockey Bauer, mise en vente il y a cinq mois.

Et l'un de ses futurs copropriétaires, avec une firme financière de New York, est un homme d'affaires américain d'origine montréalaise, qui a conservé un fort intérêt pour le Canadien de sa jeunesse !

« Ils vont super bien ces temps-ci. Vous avez vu ce match de mardi contre les Rangers ? Wow ! » a lancé Graeme Roustan, 48 ans, lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse Affaires*.

Quelques heures plus tôt, il avait annoncé avec Nike une entente de 200 millions US au comptant pour le rachat de la division Bauer d'équipements de hockey.

Pour M. Roustan, résidant de Floride qui est né à Sherbrooke et a grandi à Montréal en jouant au hockey bien sûr, c'est un véritable rêve de jeunesse qui se réalise.

D'autant plus que les principales activités de son groupe Roustan Inc., de Pennsylvanie, consistent à construire et à gérer des dizaines d'arénas de hockey aux États-Unis et de plus en plus outre-mer, jusqu'au Moyen-Orient.

De plus, il avait participé comme financier dans l'établissement d'une franchise de la LNH à San Jose, en Californie.

« Le hockey est l'une de mes grandes passions de la vie. Durant ma jeunesse à Montréal, j'étais même un *kid Bauer* toujours à l'affût des meilleurs équipements », a expliqué M. Roustan.

« Quand j'ai su en octobre que Nike voulait vendre Bauer, je me suis dit que c'était une occasion que je ne pouvais pas laisser passer. »

A suivi l'examen des actifs de Bauer, qui fonctionne comme une division relativement autonome de Nike, et une visite du centre de recherche et de l'atelier de confection de patins et de casques pour professionnels à Saint-Jérôme, au nord de Montréal.

›Voir NIKE en page 4

MEGA BRANDS
DOIT REFINANCER SA DETTE
PAGE 8

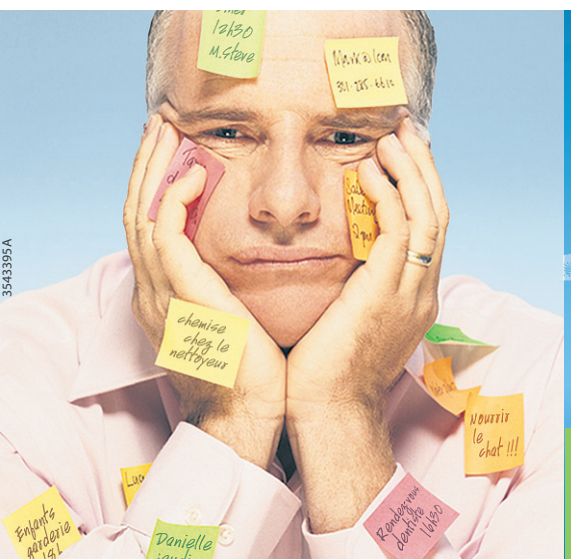

VOTRE MÉMOIRE ET VOTRE CONCENTRATION FONT DÉFAUT ?
LE NOM À RETENIR
NEURO-PS®

MAGASIN VIRTUEL BIENTÔT EN LIGNE !
Visitez notre site internet actuel et voyez comment recevoir 5$ de rabais !
www.lenaturiste.com • Service clientèle / Ventes par téléphone 1 888 562-7268

Le Naturiste
votre magasin de vitamines et suppléments